

LA RENCONTRE des RH

Pourquoi exposer

Faites découvrir vos tendances et solutions innovantes aux entreprises, organisations et services RH de la région.

Les visiteurs : Plus de 200 employeurs et RH de la région, tous secteurs confondus.

Objectif du salon : Aider les employeurs à mieux recruter et fidéliser.

Le salon vous offre une véritable plateforme de visibilité :

- ✓ Présenter des outils et services dédiés au recrutement et à la gestion des talents
- ✓ Échanger directement avec des décideurs et construire des partenariats solides

Thématique de cette édition : "2027 : s'adapter ou disparaître ?"

Anticiper, décider, agir face aux transformations

Un enjeu clé : transformer les défis RH en leviers de performance et de pérennité. Du recrutement aux prérequis à l'embauche, de la formation initiale au développement des compétences :

- comment anticiper les besoins de demain ? Attirer, fidéliser et révéler les talents ?
- comment prendre les bonnes décisions dans un environnement en pleine mutation ?
- comment agir concrètement pour construire des équipes engagées et durables ?

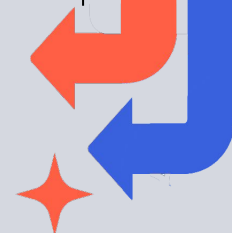
Un rendez-vous unique pour structurer et renforcer sa stratégie RH, partager des expériences, bonnes pratiques et repartir avec des outils concrets pour construire un plan d'action RH solide et innovant.

Cette journée mixera :

Des conférences / keynote / masterclass / tables-rondes / prises de parole ... : des témoignages de dirigeants, d'experts RH, IA, recrutement, fidélisation...

Espaces de démonstration, sous forme de stands tenus par des prestataires de solutions.

Animations ludiques et mises en situation : un espace dédié à l'expérimentation, des activités interactives, telles que des quizz ou des jeux de rôle liés aux RH, animations teambuilding, massage assis... pour dynamiser l'expérience des participants.



LA RENCONTRE des RH

Pratique

Organisateurs :

Commissaire Général

Myriam Richaud

Tél +33 6 20 80 49 47

Directeur Partenariat

Noel Mercier - Archparc

Tél +33 6 08 07 75 85

Directeur Technique

Guillaume Lusteaux

Tél +33 6 46 69 58 99

Email

organisation@rh-fabrique-archparc.fr

À Proximité

Hôtel Ibis*** porte sud de Genève

Route de Chosal, 23 Rue Ada Byron

74160 ARCHAMPS

+33 4 50 95 38 18

H1178@accor.com

Vous trouverez dans ce dossier les informations et documents utiles pour votre participation à notre salon RH Fabrique. Toute question d'ordre technique plus détaillées seront traitées à la suite de votre inscription.

Lieu & adresse :

Centre de Convention by Archparc

480 rue Richard Gurley Drew

74160 Archamps

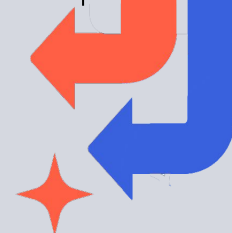
Dates et heures d'ouverture :

Judi 5 novembre de 8h30 à 17h30

À votre arrivée, venez nous retrouver au commissariat général, situé à l'accueil. Nous aurons le plaisir de vous y accueillir et vous remettre votre badge. Une permanence est assurée pendant toute la durée du salon.

Nous vérifions tout le matériel et les prestations incluses dans votre réservation au fur et à mesure de leur installation. Cependant, certains problèmes peuvent échapper à notre vigilance. Nous vous demandons donc de nous signaler immédiatement tout manque ou défaut afin que nous puissions réagir rapidement.

Bonne préparation.



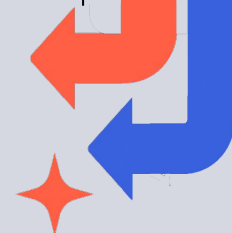
LA RENCONTRE des RH

Planning

Horaires	Montage		Ouverture visiteurs
	3 novembre	4 novembre	5 novembre
07h00 – 08h00			Accueil exposants 7h00 – 8h30
08h00 – 09h00	Montage 08h00 – 17h00		Ouverture visiteurs 08h30 – 17h30
10h00 – 11h00		Installation exposant 10h00 – 16h00	
11h00 – 12h00			
12h00 – 13h00			
13h00 – 14h00			
14h00 – 15h00			
15h00 – 16h00			
16h00 – 17h00			
17h00 – 18h00			
18h00 – 19h00			Démontage des stands exposants 18h00 – 21h00
19h00 – 20h00			
20h00 – 21h00			

Planning à titre indicatif - Susceptible de modification par les organisateurs.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de votre présence impérative sur le salon au plus tard le 4 novembre avant 16 h afin de vous garantir un bon suivi de votre installation.



LA RENCONTRE des RH

Accès

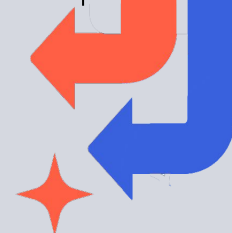


ENTRÉE PRINCIPALE :

Piéton : Entrée – 480 rue Richard Gurley Drew
Bus : Lignes M – station Centre de Convention

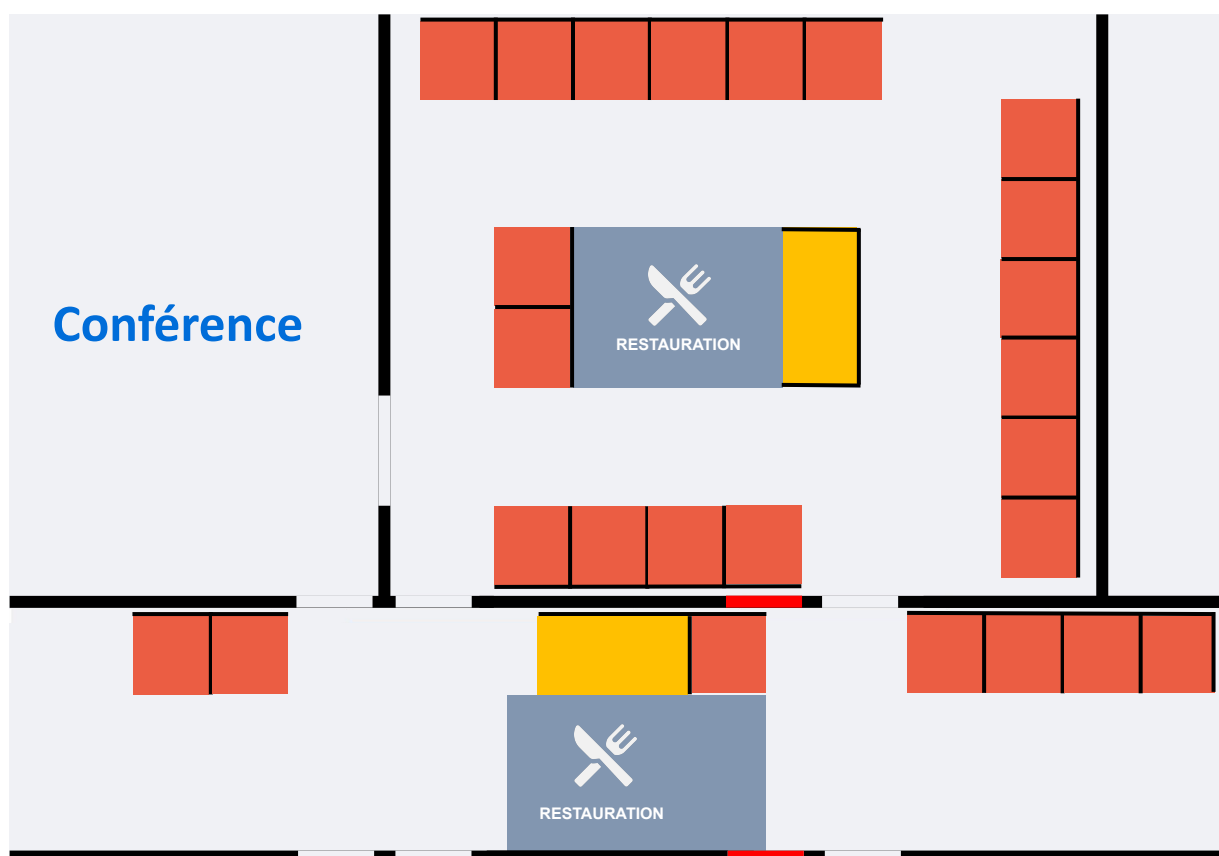
PARKING & LIVRAISON :

Entrée : 112 rue Richard Gurley Drew



LA RENCONTRE des RH

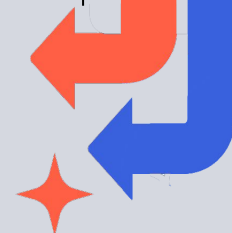
Le Salon



Plan à titre indicatif - Susceptible de modification par les organisateurs.

Les stands ainsi que les différentes options proposées sont présentés, mais bien entendu, si vous avez une demande particulière, nous restons à votre écoute.

Toute question d'ordre technique plus détaillées pourra être traitée à la suite de votre inscription. Nous restons à votre écoute et vous remercions pour votre confiance.



LA RENCONTRE des RH

Offre stand

STAND 8 M²

1824 € / HT (+150€ HT de frais d'inscription)

L'aménagement de votre stand comprend :

- Les cloisons - mélaminé blanc.
- Une enseigne drapeau avec le nom et le numéro de votre stand
- Une table de 140x80 cm avec 2 ou 3 chaises
- Une prise électrique

Options

Les demandes d'option se font par le formulaire joint auprès de notre prestataire **Waveprod**.



STAND 4 M²

912 € / HT (+150€ HT de frais)

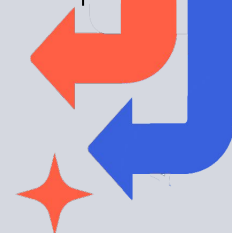
L'aménagement de votre stand comprend :

- Les cloisons - mélaminé blanc.
- Une enseigne drapeau avec le nom et le numéro de votre stand
- Une table de 140x80 cm avec 2 ou 3 chaises
- Une prise électrique

Options

Les demandes d'options se font avec le formulaire joint auprès de notre prestataire **Waveprod**.





LA RENCONTRE des RH

Options

VOS OPTIONS SUR STAND



Écran LCD + pied
250 € / HT



Mange debout
27 € / HT



Desk Blanc
100 x 100 x 40 cm
90 € / HT



Tabouret de bar
18 € HT



Impression de visuels sur mesure
Sur demande

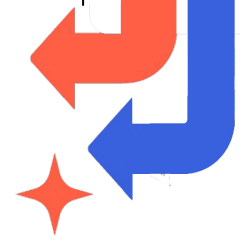


Alimentation électrique
Sur demande

COMMANDE

Pour réserver vos options, envoyez un e-mail à alexandre@waveprod.com en précisant **RH Fabrique 2026 + le nom de votre entreprise**. Les disponibilités sont soumises aux stocks et aux contraintes d'installation.

Règlement



Article 1 – Objet

Le salon vise à offrir aux entreprises et services RH de la région une vitrine sur les tendances et solutions innovantes permettant d'optimiser leurs stratégies de recrutement et de fidélisation des talents.

Article 2 – Jours et heures d'ouverture au public

RH Fabrique se déroulera au Centre de Convention :

Ouverture publique : jeudi 5 novembre, de 8:30 à 17:30.

Ouverture aux exposants : dès 7:00 le jeudi matin.

Article 3 – Installation et démontage des stands

Installation : mercredi 4 novembre, de 10:00 à 16:00

Démontage : jeudi 5 novembre, avant 22:00

Article 4 – Demande de participation

Les demandes de participation devront être effectuées à l'aide du formulaire prévu à cet effet.

Article 5 – Emplacements

Les demandes d'admission sont faites et acceptées pour le salon lui-même et non pour un emplacement déterminé. Le Comité d'Organisation attribue souverainement les emplacements affectés aux exposants. Par ailleurs, le choix d'un ou plusieurs angles pour un stand ne sera défini qu'après attribution complète de tous les stands. Le nombre d'angles disponibles est déterminé par le schéma d'aménagement et les impératifs de sécurité. Des espaces supplémentaires pourront être attribués en fonction des disponibilités 10 jours avant la manifestation. Les emplacements attribués ne peuvent être ni sous-loués ni cédés, en tout ou en partie.

Article 6 – Agencement des stands

Les exposants occupent les emplacements dans l'état où ils se trouvent et doivent les restituer dans le même état. Toute dégradation de la structure du stand ou de la surface louée entraînera des frais de remise en état, qui seront à la charge de l'exposant. Les exposants doivent se limiter aux emplacements qui leur sont spécifiquement attribués. Il est interdit de surélever ou de prolonger les séparations entre stands sans autorisation préalable. De même, les cloisons ou les aménagements opaques ne doivent pas gêner les exposants voisins. Les installations et décorations ne doivent en aucun cas endommager le matériel mis à disposition. La décoration des stands doit être soignée et conforme aux règles de sécurité.

Article 7 – Sécurité

L'exposant (ou le responsable du stand dûment habilité à prendre les décisions nécessaires) devra être présent sur son stand à la demande du Chargé de Sécurité.

Article 8 – Assurance

L'exposant doit assurer ses biens exposés sur le salon auquel il participe. En accord avec leur compagnie d'assurance. Une assurance minimale couvrant tous les risques est obligatoire pour les exposants. Le Comité d'Organisation met en place toutes les mesures nécessaires pour prévenir les vols, les détournements, les dégradations, les incendies, explosions ou inondations. Toutefois, en cas de force majeure, le Comité d'Organisation décline toute responsabilité pour les dommages résultant de ces événements.

Article 9 – Paiement des emplacements

Les frais de participation sont exigibles dès l'admission de l'exposant par le Comité d'Organisation.

Article 10 – Fermeture des stands et exclusion des exposants

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de fermer les stands et d'exclure les exposants qui ne respecteraient pas le règlement de RH Fabrique ou qui compromettraient le bon déroulement du salon. De plus, les exposants expulsés en application de ce règlement ne pourront prétendre à aucun remboursement : les sommes versées resteront acquises au Centre de Convention, à titre de dommages et intérêts.

Article 11 - Annulation exposant

En cas d'annulation de la participation par l'exposant, une indemnité sera due conformément à l'échéancier précisé dans les conditions générales de vente transmises avec le devis.

Article 12 - Annulation

L'organisateur peut annuler ou reporter la manifestation s'il constate un nombre notablement insuffisant d'inscrits. L'exposant inscrit se voit alors restituer le montant de sa participation.

Lu et approuvé

Date et Signature



RH Fabrique
Le Parc des Tendances ▶▶▶

organisation@rh-fabrique-archparc.fr

Centre de Convention by ArchParc
480 rue Richard Gurley Drew
ArchParc
74160 Archamps

